

**Assemblée générale annuelle de L'Alliance des associations de retraités  
mercredi le 23 mai 2018 au Best Western, 915 rue Hains à  
Drummondville**

Au nom du conseil d'administration de l'AAR, il me fait plaisir de vous livrer la première publication de l'année 2018 qui vous fournit plusieurs informations concernant l'assemblée générale de mai, le dossier des revendications en marge de la loi-126 modifiant le RRPE et l'Observatoire de la retraite.

**Assemblée générale de l'AAR le 23 mai 2018**

Le printemps étant à nos portes, l'Alliance des associations de retraités tiendra son assemblée générale annuelle le 23 mai prochain à compter de 9 h 30 à l'Hôtel Best Western de Drummondville. C'est le même endroit que par les années passées. Il y aura cependant une nouveauté cette année, la rencontre durera toute la journée et en avant-midi, il y aura une activité pour les représentants portant sur les assurances collectives maladie tant pour les retraités autrefois syndiqués que pour le personnel d'encadrement retraité. Les associations membres de l'AAR ont observé une tendance au cours des dernières années puisque les preneurs de ces contrats pour les actifs hésitent souvent à le demeurer pour leurs retraités en raison des coûts élevés pour les retraités de moins de 65 ans (Loi 33). L'AAR connaît toute l'importance pour ses membres de pouvoir se prévaloir en tant que retraités d'une assurance maladie collective de groupe que les associations peuvent elles-mêmes gérer si leur ancien employeur n'offre plus le service. C'est dans ce contexte que l'AAR organisera un panel avec des personnes ressources pour instrumenter les associations qui auront à relever ce défi au cours des prochaines années. Cette activité se tiendra à compter de 9 h 30 le 23 mai prochain. Le prochain Info Alliance vous fournira plus d'information concernant cette activité.

En après-midi à compter de 13 h30 se déroulera l'assemblée générale annuelle de l'Alliance des associations de retraités. Les mandats de quatre membres viennent à échéance. L'ordre du jour sera communiqué dans un prochain Info Alliance.

Je vous invite donc à inscrire cette date à votre agenda et à faire connaître les noms de vos représentants à l'Alliance pour l'année 2018 à notre secrétaire du conseil Ghislain Gauthier [gisgo@ca.inter.net](mailto:gisgo@ca.inter.net) afin que la documentation puisse leur être acheminée. Je vous rappelle que l'Info Alliance est expédié par courriel à chacun des représentants de vos associations. Le

nombre de représentants par association varie selon le nombre de membres que vous avez déclaré au 31 décembre de l'année précédente.

Moins de 500 membres	2 représentants
500 à 999 membres	3 représentants
1000 à 1999	4 représentants
4 000 à 5 999	5 représentants
6 000 à 9999	6 représentants

Pour des informations additionnelles, vous pouvez vous référer aux règlements généraux de l'AAR qui se trouvent sur notre site Web à la rubrique Statuts et règlements.

## **Dossier des revendications en marge de la Loi-126 modifiant le RRPE**

Par Gisèle Camiré de l'AQPRDE

Voici un petit bilan de la situation en cette fin de mars.

L'automne dernier quelques représentants d'associations de retraités du RRPE étaient entrés en communication avec nous pour nous faire part de démarches entreprises auprès d'un cabinet d'avocats qui semblait intéressé à notre cause. Ils y voyaient matière à un recours collectif pour corriger cette décision gouvernementale en évoquant la Charte des droits (discrimination selon l'âge) et espérait que la cause similaire sur les conditions d'emploi remportée plus tôt cette année par l'AGESSS, serve de canevas à nos revendications. Pour s'assurer d'un certain dédommagement pour le travail exigé, la firme d'avocats demandait aux représentants des associations de retraités de s'engager pour une somme de 250 000\$. À la suite d'une rencontre de ces associations en décembre, un comité de représentants fut mandaté pour poursuivre les discussions avec le bureau d'avocats.

En février, la firme d'avocats nous a informés qu'elle ne s'engagerait plus dans cette cause doutant de la réussite de ce recours. C'est ainsi que les représentants de huit associations de retraités se sont réunis le 5 mars pour faire le point et relancer le débat.

Parmi nous, un retraité ayant une formation juridique, M. Jacques Noël, nous a redonné espoir en soulevant un argumentaire différent. Il a accepté de le formuler dans un document qui pourra nous servir comme présentation auprès de groupes d'avocats que nous pourrions intéresser à notre cause. M. Noël soulignait que ce type de dossier pourrait intéresser une Faculté de droit et certains groupes d'étudiants.

Les membres ont convenu de créer le sous-comité juridique et advenant que nous allions de l'avant dans un recours, nous poursuivrons le développement de la structure de fonctionnement. Le comité juridique sera composé des personnes suivantes : Rosaire Quévillon, Jacques Noël, Jacques Thibault et Conrad Harvey. Le cahier des charges en préparations servira de base pour les rencontres ou un éventuel appel d'offres.

Voilà où nous en sommes. Nous continuerons de vous tenir informer dès que de nouvelles étapes seront franchies. D'ici là, vous pouvez écrire vos commentaires et lire ceux des collègues qui partagent notre cause sur la page Facebook RETRAITE DU RRPE.

## **Observatoire de la Retraite :**

Par André Gagnon de l'AREF

### 1) Retour sur les activités de l'Observatoire à l'automne 2017

a) Ateliers de formation sur la réforme du RRQ tenus le 24 novembre 2017

b) Production de documents audio-vidéos sur les âges de la retraite

Sur le site de l'Observatoire de la Retraite, sous l'onglet « tables rondes », vous trouverez trois documents audio-vidéos de vingt minutes chacun.

### 2) Projets pour 2018

a) Tables Rondes (8 mai 2018)

- Retraite et emploi au Québec : où en sommes-nous? Quelques pistes d'action à privilégier?

- Retraite et conditions de vie : quelle politique pour la vieillesse?

b) Colloque sur les régimes complémentaires de retraite au Québec

- Les régimes complémentaires : état de situation

- L'avenir des régimes complémentaires

Dates proposées : 17 ou 18 septembre 2018

c) Dernier bulletins publiés nos 25, 26 et 27

Pour plus d'informations voir le site Web de l'Observatoire de la retraite

<http://observatoireretraite.ca/>

## **Autres informations concernant les régimes de retraite**

### **Projet de loi C-27**

Même s'il s'agit présentement d'un enjeu fédéral, l'AAR tient à vous sensibiliser à ce projet de loi car les prestations de retraite font partie des avantages dûment négociés entre les parties et constituent une forme de salaire différé.

En octobre 2016, le ministre des Finances du Canada a déposé le projet de loi C-27, Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension. Ce projet de loi est toujours en première lecture. Ce projet de loi s'adresse aux sociétés d'État et aux employeurs sous réglementation fédérale mais il demeure inquiétant parce qu'il donnerait la possibilité de transformer les régimes de retraite à prestations déterminées en régimes à prestations cibles.

Dans un régime à prestations déterminées, le montant de la rente de retraite est garanti alors que dans un régime à prestation cible le montant de la rente sera dépendant des placements.

[https://www.federalretirees.ca/fr-CA/Advocacy/Honour-Your-Promise?gclid=CjwKCAjw7tfVBRB0EiwAiSYGM-SKlJL\\_FZxc51IPX7s48mwTP0OaMhv0wxsNwjbK5Fk4NA-iD\\_TfqhoCqO8QAvD\\_BwE](https://www.federalretirees.ca/fr-CA/Advocacy/Honour-Your-Promise?gclid=CjwKCAjw7tfVBRB0EiwAiSYGM-SKlJL_FZxc51IPX7s48mwTP0OaMhv0wxsNwjbK5Fk4NA-iD_TfqhoCqO8QAvD_BwE)

### **Tribune des retraités :**

Dans l'Info Alliance du 10 octobre 2017 au dernier paragraphe de la page 1, vous pouviez lire à tort « Quoique le projet soit expérimental pour une période de deux ans, Madame Isabelle Marcotte du SCT, qui conduit les réunions, a mentionné qu'elle souhaitait qu'il devienne par la suite permanent » il fallu lire « le projet demeure expérimental et il n'y a aucun engagement à le poursuivre au-delà de deux années ».

### **Revue de Presse :**

Journal de Québec, le 19 février 2018 : Les pensionnés de Sears Canada très inquiets.

<http://www.journaldequebec.com/2018/02/19/les-pensionnesde-sears-canada-tres-inquiets>

Journal de Québec le 19 février 2018 : Les retraités de la White Birch désillusionnés

<http://www.journaldequebec.com/2018/02/19/les-retraites-de-la-white-birch-desillusionnes>

Journal de Montréal, lundi le 21 février 2018 : La Caisse de dépôt et de placement du Québec. Un rendement de 9,3 % en 2017.

<http://www.journaldemontreal.com/2018/02/21/caisse-de-depot-et-placement-du-quebec-un-rendement-de-93--en-2017>

Journal de Québec, jeudi le 22 février 2018: Les médecins différents des cadres de l'État selon Barrette

<http://www.journaldequebec.com/2018/02/22/les-medecins-differents-des-cadres-de-letat-selon-barrette>

Le devoir, 22 février 2018, Opinion : Une logique pour les médecins, une autre pour les cadres.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/520881/une-logique-pour-les-medecins-une-autre-pour-les-cadres>

Journal de Montréal, jeudi le 22 février 2018. La Caisse se mondialise par Michel Girard.

<http://www.journaldemontreal.com/2018/02/22/la-caisse-se-mondialise>

Le Devoir, samedi et dimanche 25 février 2018 : La Caisse de dépôt a le vent dans les voiles

<https://www.ledevoir.com/economie/521147/l-institution-dirigee-par-michael-sabia-gere-un-actif-qui-atteint-pres-de-300-milliards>

Mireille Beulac, pour le Conseil d'administration de l'AAR,  
mireille.beulac@aprq.ca  
25 mars 2018